

Jean-Pierre SCARANO

DICTIONNAIRE
DE
DROIT
DES OBLIGATIONS

ellipses

Un concept entièrement nouveau est né : le droit mot à mot ! D'une façon très inventive, cet ouvrage décline tout le droit des obligations en 400 mots.

Dans un style très clair, l'auteur présente la définition de chaque terme, le ou les sens des mots polysémiques, la réglementation juridique fondamentale avec les références textuelles, l'éclairage doctrinal utile, la jurisprudence essentielle et très abondante d'une matière purement prétorienne, ainsi que les extraits des "attendus" les plus significatifs.

Les termes principaux sont accompagnés d'une bibliographie sommaire et d'une chaîne de renvois permettant une consultation aisée.

De plus, une liste alphabétique des locutions et adages latins relatifs exclusivement à la matière est adjointe, ainsi qu'une liste des noms propres couramment utilisés : arrêts célèbres (Franck, Lemaire, Bertrand...), auteurs de lois (Badinter, Scrivener, Neiertz...) ou auteurs de doctrine (Planiol, Ripert, Goldman...).

L'originalité réside en outre dans les quatre-vingts tableaux thématiques, synoptiques ou synthétiques qui facilitent la compréhension et la mémorisation d'une matière particulièrement technique et ardue.

En un mot, cet ouvrage constitue un véritable outil de travail, indispensable aux étudiants, mais également fort utile pour les enseignants-chercheurs et les praticiens du droit.

Jean-Pierre Scarano est Maître de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon III où il enseigne le droit civil. Il assure également les fonctions d'Assesseur et de Doyen de la Faculté de droit et de Directeur du premier cycle.



ISBN 2-7298-7933-1